

Macdonald prit part à la campagne électorale de 1891, pendant une saison fort inclemente, mais l'effort dépassait ses forces déjà affaiblies; lorsque le Parlement se réunit, le 29 avril, sa santé était apparemment gravement atteinte et il mourut le 6 juin suivant, à l'âge de 76 ans. Tout le monde admet l'importance de son œuvre politique. Ses dons d'homme d'état et de chef de parti ne sont pas plus contestés par ses adversaires que par ses partisans. Il eut pour successeur Sir John Abbott, qui n'occupa la fonction de premier ministre que pendant un an et demi, l'état de sa santé l'obligeant à se retirer. Sir John Thompson prit ensuite les rênes du pouvoir, mais mourut au cours d'un voyage qu'il fit en Angleterre, en 1894.

Trois premiers ministres conservateurs étaient décédés successivement en l'espace de trois ans et demi. Sir Mackenzie Bowell fut alors placé à la tête d'une administration dans laquelle certains éléments de dissension commencèrent bientôt à se manifester, ce qui l'obligea, le 27 avril 1896, à se retirer, laissant le pouvoir à Sir Charles Tupper, depuis quelques années Haut Commissaire du Canada à Londres. La question des écoles publiques du Manitoba traversait alors une phase aiguë. Lors de la fondation de la province, un système d'écoles séparées fut organisé, par lequel la direction des écoles catholiques était placée entre les mains de la section catholique d'une commission scolaire. L'abrogation de cette disposition, survenue en 1890, fit surgir de vigoureuses protestations; les protestataires prétendaient recourir à la législation "remédiatrice" à laquelle il est pourvu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, dans le cas d'atteinte portée aux droits dont jouissait la population avant la Confédération, en matière d'instruction publique. Le Conseil Privé, devant lequel la cause avait été portée en appel, décida que cette législation remédiatrice était justifiée, si bien que le gouvernement fédéral se trouva dans la nécessité d'y recourir. Cette question fut l'objet de débats innombrables, soit avant, soit pendant les élections de juin 1896, mais il est difficile de dire dans quelle mesure elle en influença le résultat. Le gouvernement subit une défaite décisive le 23 juin 1896.

Période de vaste expansion.—Le décès de Sir John Macdonald avait été suivi, moins d'un an après, de celui de l'honorable Alexander Mackenzie (17 avril 1892). Toutefois, ce dernier n'était plus à la tête du parti libéral, pendant les cinq dernières années de son existence, l'honorable (plus tard Sir) Wilfrid Laurier ayant été élevé à ce poste après les élections générales de 1887. Lorsqu'il prit le pouvoir, le 13 juillet 1896, son gouvernement reconnut que l'industrie et le commerce du pays s'étaient adaptés d'eux-mêmes à la mesure de protection qu'ils trouvaient dans le tarif et que tout changement abrupt serait inopportun. L'une des premières mesures adoptées fut la réduction d'un quart des taux de douane frappant les articles en provenance du Royaume-Uni ou de certaines colonies britanniques spécifiées, ou d'autres colonies accordant au Canada une réciprocité de traitement. Mais les traités de commerce qui liaient alors la Grande-Bretagne avec l'Allemagne et la Belgique constituaient un obstacle à la mise en vigueur de ce nouveau tarif. Après la dénonciation de ces traités, le tarif interimpérial fut mis en vigueur le premier août 1898; les vins, les spiritueux et le tabac étaient toutefois exceptés de ces dispositions. Cette "préférence britannique", comme elle fut appelée, fut plus tard élevée à un tiers pour l'année 1900, mais en 1904, ce mode de réduction fut abandonné et remplacé par un tarif spécial, fort peu élevé, sur la plupart des marchandises imposables importées.

Les élections générales du 7 décembre 1900 maintinrent au pouvoir le gouvernement Laurier; bientôt après, le 22 janvier 1901, la reine Victoria descendit dans